



Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

RAPPORT ANNUEL
2010-2011



Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU!

MOT DU PRÉSIDENT

On ne soulignera jamais assez l'importance que joue l'eau dans la vie des êtres humains, des collectivités et des différents écosystèmes de la planète. Au Québec, l'eau constitue, en raison de son abondance, une richesse trop souvent prise pour acquis. Cette ressource est certes renouvelable, mais la disponibilité et la qualité de l'eau est largement dépendante des activités humaines. Il est donc essentiel de gérer ce bien commun autant dans l'intérêt des utilisateurs actuels que celui des générations à venir. En tant qu'organisme de concertation regroupant tous les acteurs et usagers de l'eau, le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie joue un rôle clé dans la planification et la coordination des actions en matière de gestion de l'eau.

Steve Pronovost, vice-président, président intérimaire

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En toute simplicité, je vous présente le rapport annuel du CENG. Étant un nouvel organisme, la structuration a nécessité amplement de travail. Depuis novembre, l'élaboration du portrait de la zone, première partie de la réalisation du plan directeur de l'eau, a occupé en tant que mandat principal, une place prépondérante dans notre emploi du temps. Par ailleurs, notre implication dans certains dossiers, projets et activités a contribué significativement à mettre en œuvre notre mission.

Je remercie les administrateurs pour leur participation et je souligne l'apport de Gaston Marin en tant que président ainsi que, depuis le tout début, le soutien très apprécié de Michel Thibault. Je remercie l'équipe, en particulier, Marie-Pier Drouin, chargée de projet pour l'élaboration du portrait, notamment, pour son efficacité et sa rapidité de compréhension. Je remercie également le ROBVQ puisqu'il facilite notre tâche en nous fournissant des outils fort pertinents. Je remercie finalement les gens des ministères et autres organisations qui ont contribué à alimenter notre banque de données ainsi que les municipalités qui ont collaboré à l'acquisition d'informations sur la gestion des eaux.

Les rencontres et les nombreuses communications avec tous ces intervenants de divers domaines ont été l'occasion de faire connaître le CENG. Nous entendons parler de plus en plus de «gestion intégrée» et de «bassin versant» ce qui laisse croire à l'implantation de ce mode de gestion de l'eau en Gaspésie et au Québec.

Ce rapport d'activités se veut aussi un document informatif sur des programmes et projets en lien avec la protection et la gestion de l'eau. Je vous invite à le lire pour connaître plus en détails nos actions dans leur contexte.

Suzanne Fournier, directrice générale

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

SA MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone nord de la Gaspésie.

SON MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone nord de la Gaspésie.

SES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant tel que voulu dans la Politique nationale de l'Eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur de l'eau, des écosystèmes et des autres ressources associés à l'eau des bassins versants du territoire nord de la Gaspésie;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau des bassins versants du territoire nord de la Gaspésie;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion de l'eau à l'échelle locale, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants du territoire nord de la Gaspésie afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie exerce principalement ses activités sur le territoire des bassins versants du Nord de la péninsule gaspésienne, soit les limites du bassin versant de la rivière Des Grands Capucins à l'Ouest jusqu'aux limites du bassin versant de la rivière Saint-Jean à l'Est. Ce territoire comprend principalement les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé.

SIÈGE SOCIAL

15, 1^{ère} Avenue Ouest, Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0
418-797-2602
conseileau.nordgaspesie@gmail.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie sont administrées par un conseil d'administration composé de vingt et un (21) membres issus, dans une proportion de 20-40%, de chacune des catégories d'acteurs de l'eau des secteurs municipal, économique et communautaire ainsi que des communautés des Premières Nations.

Dix-huit (18) sièges des membres réguliers sont répartis selon divers domaines d'activités :

- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs de l'eau provenant des municipalités régionales de comté (MRC), des municipalités ainsi que des communautés des Premières Nations impliquées à l'intérieur du territoire nord de la Gaspésie ;
- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs du secteur économique provenant d'entreprises privées, d'organisations et de regroupements qui pratiquent des activités à but lucratif ayant un lien avec la ressource eau (pêche au saumon, chasse et pêche, aménagement de la forêt privée, industrie forestière en forêt publique, agriculture et agroforesterie);
- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs du secteur communautaire provenant d'associations, d'institutions, de regroupements actifs environnementaux et sociaux dont les activités ont un lien avec la ressource eau (chasse et pêche, environnement, gestion de l'eau, éducation et sensibilisation, sports et loisirs, gestion intégrée du Saint-Laurent);

Deux (2) sièges sont assignés aux citoyens puis, le conseil d'administration a la possibilité de choisir un administrateur, membre coopté, dont les compétences sont susceptibles d'apporter une expertise utile au Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie.

REPRÉSENTATIVITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SECTEUR MUNICIPAL ET COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS		
ORGANISATION		REPRÉSENTANT
MRC	La Haute-Gaspésie (fonctionnaire et élu) 2 sièges désignés	André Robinson Michel Thibault
MRC	La Côte-de-Gaspé (fonctionnaire et élu) 2 sièges désignés	Rodrigue Brousseau Jean Labelle
MRC	Matane (fonctionnaire ou élu) 1 siège désigné	Jean-Sébastien Babin
PREMIÈRES NATIONS	Communautés des Micmacs Gespeg et Gesgapegiag 1 siège désigné	<i>à nommer</i>

SECTEUR ÉCONOMIQUE		
ACTIVITÉ	ORGANISATION	REPRÉSENTANT
PÊCHE (SAUMON)	Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec 2 sièges désignés	<i>à nommer</i> (Haute-Gaspésie) Jean Roy (Côte-de-Gaspé)
CHASSE ET PÊCHE	Regroupement des gestionnaires de ZECs 1 siège désigné	Réjean Bouchard
AMÉNAGEMENT FORÊT PRIVÉE	Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie 1 siège désigné	Michel Marin
INDUSTRIE FORESTIÈRE FORÊT PUBLIQUE	Compagnies forestières (GDS, Cédrico, Lebel) 1 siège collège électoral	Guy Bernatchez
AGRICULTURE AGROFORESTERIE	Fédération de l'union des producteurs agricoles (coopératives, producteurs, agronomes, conseillers) 1 siège désigné	Michel Pelletier

SECTEUR COMMUNAUTAIRE		
ACTIVITÉ	ORGANISATION	REPRÉSENTANT
CHASSE & PÊCHE	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs GÎM 1 siège désigné	Jérôme Fournier
ENVIRONNEMENT	Conseil régional de l'environnement GÎM 1 siège désigné	Steve Pronovost
GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT	Organisations locales de bassin versant 1 siège collège électoral	André Fournier
ÉDUCATION (SENSIBILISATION)	Cégep Gaspésie-Les Îles Commissions scolaires 1 siège collège électoral	Jean-Yves Dupuis
SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR	Unité régionale des Loisirs et des Sports 1 siège désigné	Bruno Boucher
GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT	<i>non créée</i> 1 siège <u>réserve</u>	-----

CIToyENS	La Haute-Gaspésie La Côte-de-Gaspé 2 sièges élus par l'assemblée	Yoland Laflamme Raynald Dufresne
COOPTÉ	1 siège choisi par le CA	<i>à nommer</i>

De plus, neuf (9) représentants des différents ministères et autres organisations gouvernementales peuvent intervenir en tant que conseillers (non votants).

CONSEILLERS GOUVERNEMENTAUX

SECTEUR GOUVERNEMENTAL	
ORGANISATION	REPRÉSENTANT
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS	André Beaulieu 1 siège désigné
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE	Lauris Létourneau 1 siège désigné
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	Sébastien Daignault 1 siège désigné
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	Victor Bérubé 1 siège désigné
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION	Louis Roy 1 siège désigné
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Isabelle Turbide 1 siège désigné
LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Mathieu Leblanc 1 siège désigné
PARC CANADA FORILLON	Daniel Sigouin 1 siège désigné
LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (PARC DE LA GASPÉSIE ET RÉSERVE FAUNIQUE DES CHIC-CHOCS)	Claude Isabel 1 siège désigné

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEAN-SÉBASTIEN BABIN - MRC de Matane

GUY BERNATCHEZ - Compagnies forestières (Groupe de Scieries G.D.S. inc.)

RÉJEAN BOUCHARD - Regroupement des gestionnaires de ZECs

BRUNO BOUCHER - Unité régionale des Loisirs et des Sports

RODRIGUE BROUSSEAU - MRC de La Côte-de-Gaspé

RAYNALD DUFRESNE - Citoyen de La Côte-de-Gaspé

JEAN-YVES DUPUIS - Commission scolaire des Chic-Chocs

ANDRÉ FOURNIER - Comité de bassin versant de la rivière Mont-Louis

JÉRÔME FOURNIER - Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs GÎM

JEAN LABELLE - MRC de La Côte-de-Gaspé

YOLAND LAFLAMME - Citoyen de La Haute-Gaspésie

MICHEL MARIN - Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie

MICHEL PELLETIER - Fédération de l'Union des producteurs agricoles

STEVE PRONOVOST - Conseil régional de l'environnement GÎM

ANDRÉ ROBINSON - MRC de La Haute-Gaspésie

JEAN ROY - Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec

MICHEL THIBAUT - MRC de La Haute-Gaspésie

POSTES VACANTS

Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec

Premières Nations – Communautés des Micmacs de Gespeg et Gesgapegiag

Gestion intégrée du Saint-Laurent

Administrateur coopté

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

GASTON MARIN – Président (démissionnaire)

STEVE PRONOVOST - Vice-président, président par intérim

MICHEL THIBAUT - Secrétaire

MICHEL GAGNÉ – Trésorier (démissionnaire) remplacé par **ANDRÉ ROBINSON**

JEAN-YVES DUPUIS – Administrateur

CONSEILLERS GOUVERNEMENTAUX

ANDRÉ BEAULIEU

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

VICTOR BÉRUBÉ

Ministère des Transports

SÉBASTIEN DAIGNAULT

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire

CLAUDE ISABEL

Société des Établissements de Plein air du Québec
(Parc national de la Gaspésie, Réserve faunique des Chic-Chocs)

MATHIEU LEBLANC

La Conférence régionale des élu(e)s GÎM

LAURIS LÉTOURNEAU

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

LOUIS ROY

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

DANIEL SIGOUIN

Parc Forillon

ISABELLE TURBIDE

Ministère de la Sécurité publique - Sécurité civile

ÉQUIPE DE TRAVAIL

SUZANNE FOURNIER

Directrice générale

MARIE HUDON

Adjointe à la direction

MARIE-PIER DROUIN

Chargée de projet pour l'élaboration du portrait de la zone

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011

GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT

Les organismes de bassin versant (OBV) sont des tables de concertation où siègent les acteurs et usagers de l'eau qui œuvrent à l'intérieur d'un même bassin versant. Ce ne sont pas des groupes environnementaux, mais plutôt des organismes de planification et de coordination des actions en matière de gestion de l'eau.

Quarante OBV ont été créés sur l'ensemble du territoire québécois méridional afin que tous les bassins versants soient pris en compte dans le processus de connaissance, de protection et de gouvernance de l'eau. Les OBV sont maintenant reconnus dans la Loi 27, soit la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) est un mode de gestion qui tient compte de l'ensemble des usages et des activités qui ont un impact sur la ressource eau à l'intérieur du territoire naturel d'écoulement des eaux, le bassin versant. Il permet de considérer la capacité du bassin versant à supporter les usages de l'eau.

C'est une approche qui cherche à inclure les intérêts, les ressources et les contraintes de l'ensemble des acteurs du milieu plutôt que de considérer les préoccupations et les responsabilités propres à chacun. Elle permet d'avoir une vision globale et de connaître les effets cumulatifs des activités sur la ressource eau et ses usages afin de les préserver pour les générations futures.

Le CENG a œuvré à sensibiliser les acteurs de l'eau à ce mode de gestion intégrée de l'eau par bassin versant et à développer un réseau et des partenariats (organisations de bassin versant, institutions publiques, groupes communautaires, municipalités, entreprises, gouvernements, etc.).

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La Politique nationale de l'eau prévoit que chaque organisme de bassins versants élabore un plan directeur de l'eau (PDE), consulte les citoyens sur le contenu de ce plan et coordonne sa mise en œuvre. Chaque PDE devra être soumis aux experts des ministères du gouvernement pour évaluation. Le PDE est un document stratégique de grande importance pour la gestion intégrée de l'eau. Il présente entre autres les problèmes d'ordre hydrique et environnemental d'un bassin versant ainsi que les solutions envisagées, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur de l'eau et des écosystèmes associés, pour atteindre les objectifs fixés de manière concertée par les acteurs de l'eau.

Le PDE se définit comme suit :

- un document réalisé en concertation avec les acteurs de l'eau du milieu;
- un portrait de l'état actuel de la ressource eau;
- un diagnostic qui permet de déterminer les problématiques majeures d'un bassin versant;
- un plan d'action qui détermine les objectifs à atteindre et les actions à mettre en priorité;
- un outil de planification des objectifs à atteindre et des actions à réaliser pour préserver ou restaurer les usages reliés à l'eau d'un bassin versant.

ANALYSE DES BASSINS VERSANTS

L'analyse des bassins versants de la zone est la première étape de la réalisation de la mise en œuvre de la GIEBV. Elle est une étape fondamentale de la réalisation du PDE, car elle a pour objectif de faire ressortir les problèmes affectant la ressource en eau sur le territoire. C'est sur cette base que pourront être déterminés les enjeux réels des bassins versants et qu'un plan d'action efficace pourra être élaboré.

L'analyse des bassins versant est constituée de deux parties, soit le portrait et le diagnostic, lesquels sont intimement liés puisque les informations contenues dans le portrait servent à expliquer les problématiques que le diagnostic permet de faire ressortir.

1. Le portrait

Le portrait est une description objective des caractéristiques des bassins versants qui peuvent avoir un intérêt pour la gestion de l'eau (celles susceptibles de servir au diagnostic). Il situe les bassins versants dans leur environnement physique, économique et social.

L'objectif de l'élaboration du portrait est d'acquérir une meilleure connaissance du territoire. Une bonne connaissance des bassins versants facilitera l'identification des causes des problématiques relevées dans le diagnostic et permettra de les cibler géographiquement. Elle permettra, en outre, de poser un diagnostic juste. La connaissance est à la base de l'ensemble du processus de gestion. La mise en évidence des informations manquantes servira à cibler des moyens de les obtenir par le biais du plan d'action.

Le CENG a procédé à une revue de la documentation et des données disponibles sur les bassins versants de la zone nord de la Gaspésie. Le portrait a été élaboré à partir d'une table des matières type. Il est constitué de faits qui peuvent être des données, des perceptions, des points validés dans la littérature ou faisant l'objet d'un large consensus. Il s'appuie sur des sources de données fiables. Une collecte de données sur la gestion des eaux par les municipalités a été menée auprès de celles-ci par le biais de plusieurs rencontres. Certaines organisations (groupes communautaires, entreprises, ministères, etc.) ont été contactées afin d'obtenir les informations requises.

Le 31 mars 2011, le CENG a déposé au ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs, un portrait préliminaire pour la zone nord de la Gaspésie.

2. Le diagnostic

Le diagnostic est une étude des problèmes qui concernent la ressource en eau, les écosystèmes et les usages associés. Il utilise les informations contenues dans le portrait, soit les connaissances relatives aux caractéristiques physiques et anthropiques du territoire, pour expliquer l'état de la ressource en eau des bassins versants. Son objectif est de faciliter la détermination des solutions (actions) à mettre en œuvre pour résoudre ces problèmes.

Le diagnostic est d'abord une analyse des données contenues dans le portrait. Le diagnostic doit exposer la nature des problèmes. Il cerne les causes de ces problèmes et valide les relations de cause à effet. Les impacts des problèmes doivent être identifiés. Ces impacts peuvent être observés ou appréhendés (risques) et la différence entre les deux, doit être clairement établie.

Dès le début de l'acquisition de données et de l'élaboration du portrait, le CENG a démarré la réflexion entourant le diagnostic afin de prévoir certains problèmes et de faire les liens pouvant exister entre les données.

OPÉRATION BLEU VERT

Pour une quatrième année, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a attribué 890 000\$ au Regroupement des organisations de bassin versant du Québec pour la mise en œuvre de l'Opération Bleu Vert, un plan concerté contre les cyanobactéries. Les organismes de bassins versants ont été invités à participer activement à l'Opération Bleu Vert visant la protection des lacs et cours d'eau du Québec. Pour ce faire, un montant de 10 000\$ a été attribué à chaque OBV membre du ROBVQ. Quatre volets ont été déterminés pour les actions à entreprendre en 2010-2011 soit Sensibilisation, Surveillance, Restauration (bandes riveraines) et Plan directeur de l'eau. Il faut mentionner que les plans d'eau de la zone du Nord de la Gaspésie ne sont pas touchés par les cyanobactéries.

Ainsi, le CENG a réalisé des activités de sensibilisation et d'éducation relatives à la protection de l'eau et des écosystèmes aquatiques ainsi que la distribution d'outils informatifs. Puis, dans le cadre du volet Plan directeur de l'eau, il a travaillé à l'acquisition de données pour le portrait de la zone et a entrepris des activités de d'information et de consultation des acteurs du milieu.

Ces actions ont été réalisées particulièrement lors d'un kiosque au congrès de la Fédération des chasseurs et pêcheurs GÎM, d'une rencontre des intervenants régionaux impliqués dans la gestion de l'eau organisée par Madame Nancy Charest du Parti libéral fédéral, des rencontres avec les municipalités, des tables GIRT et dans le cadre du projet L'Effet Papillon.

AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

Les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) sont mises en place par la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine par l'entremise de sa Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. Ces tables visent à assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes, des organisations ayant des mandats, des actions ou des droits sur le territoire et qui sont concernés par les activités d'aménagement forestier.

Les TGIRT, qui travaillent à l'échelle des unités d'aménagement, ont pour mandat de collaborer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégrés. Ces tables fixent les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convenir des mesures d'harmonisation des usages. Trois TGIRT sont implantées sur le territoire de la Gaspésie.

Lorsque nécessaires, des comités de travail sont formés afin de documenter plus en profondeur, avec l'aide d'experts, des points spécifiques ou pour proposer des avenues de solutions aux membres de la table. Ils ont pour mandat d'émettre des recommandations à la table mais n'ont toutefois pas de pouvoir décisionnel.

Le CENG, représenté par la directrice générale, siège à la table GIRT Nord pour le secteur EAU. Durant la phase d'implantation des tables et le début des travaux, les rencontres ont eu lieu près d'une fois par mois (29 juin, 31 août, 28 septembre, 2 novembre, 12 janvier et 3 février 2010). Ces fréquentes rencontres visaient à maximiser les opportunités pour les membres d'organisations ou groupe d'utilisateurs de faire part de leurs préoccupations et de participer à chaque étape de la préparation des premiers plans d'aménagement forestier intégrés.

Le CENG siège également au comité de documentation sur le milieu aquatique (une rencontre le 9 décembre 2010). Il a aussi participé à la rencontre publique où était présenté le plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (le 25 novembre 2010).

L'EFFET PAPILLON du local à l'international

L'Effet papillon est un projet coordonné par le Secrétariat international de l'eau, une organisation non gouvernementale internationale basée à Montréal depuis 1990. *L'Effet papillon* se déploie dans 4 régions du Québec et 4 pays, soit le Burkina Faso, l'Argentine, le Pérou et la Moldavie. La Gaspésie et la Moldavie ont été jumelées. L'objectif est de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'eau, de l'assainissement et de la coopération internationale. *L'Effet papillon* est réalisé grâce à l'appui de l'Agence canadienne de développement international et du Gouvernement du Québec.

En Moldavie, pays du Sud-Est de l'Europe situé entre l'Ukraine et la Roumanie, la qualité de l'eau potable est un enjeu de premier plan et la gestion des eaux usées demeure un défi important. Divers problèmes de santé sont récurrents: diarrhées, hépatite, etc. En Gaspésie, la préservation de la qualité de l'eau, l'érosion des berges, les conflits d'usages, les espèces exotiques envahissantes et la gestion des eaux usées sont des problématiques qui sont au cœur de notre réalité.

Une exposition de photos ayant pour thème *L'eau dans le monde: la même richesse, plusieurs réalités* s'est déroulée le 22 mars dernier au Centre d'études collégiales Baie des Chaleurs de Carleton. Ce sont deux réalités très différentes qui ont été présentées sur photos lors de la Journée internationale de l'eau. Le CENG a participé à titre de partenaire de l'Effet Papillon.

Site Internet : www.effetpapillon.org

Le Conseil de l'eau Gaspésie Sud, le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable, le Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche, l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche ainsi que le comité Zones d'intervention prioritaire de la Baie des Chaleurs sont les autres partenaires pour la réalisation de ce projet.

J'ADOpte UN COURS D'EAU

Un programme de surveillance de l'eau par les jeunes

La surveillance écologique est une étude de l'état des espèces, des populations et des indicateurs environnementaux en vue de constater les changements survenus dans les écosystèmes au fil du temps. La surveillance écologique peut contribuer à protéger la diversité biologique. Elle est essentielle afin d'accroître notre compréhension du milieu naturel et notre sensibilisation

J'adopte un cours d'eau est un programme de surveillance de l'eau qui sensibilise les jeunes à l'importance de nos cours d'eau tout en participant à l'acquisition de données scientifiques sur leur état de santé. Il a été élaboré par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E).

À l'aide d'un matériel scientifique simple et de documents pédagogiques, ce programme permet aux jeunes de 10 à 15 ans de participer activement au suivi, à l'observation et à la conservation des milieux aquatiques. Ils analysent divers paramètres de qualité de l'eau et découvrent le monde des macroinvertébrés benthiques. Ils posent un diagnostic sur l'état de santé du cours d'eau et identifient les actions qu'ils pourraient entreprendre afin d'améliorer les conditions du milieu, soit la sensibilisation de la population, les corvées de nettoyage, la revitalisation des berges ou la restauration des rives.

Site Internet : www.pjse.ca

Une formation d'une journée, donnée par l'organisme de bassins versants Matapédia-Restigouche, coordonnateur régional, a été suivie. L'organisation du travail, la manipulation des instruments de mesure et d'équipements de capture, l'identification des macroinvertébrés, la rédaction du rapport et sa diffusion sur le réseau Internet sont les sujets qui ont été abordés.

Il est question que le CENG accompagne un groupe de jeunes et leur professeur de l'École Esdras-Minville pour un projet de surveillance de l'eau de la rivière de la Grande-Vallée. Puis, le CENG pourrait devenir le coordonnateur *J'Adopte un cours d'eau* pour la zone nord de la Gaspésie.

INTÉRACTIONS OBV

Le Programme Interactions OBV est un programme d'acquisition et de partage de connaissances destiné aux OBV membres du ROBVQ. Réalisée par le ROBVQ, la première édition de 2010 visait la mise à jour des connaissances du ROBVQ quant à ses membres et leurs réalisations pour mieux effectuer son rôle de représentation de leurs intérêts communs, la formation des membres quant à l'utilisation des outils proposés et la définition des besoins spécifiques des membres.

Dans le cadre de ce programme, le CENG a participé à une rencontre planifiée par le ROBVQ (le 3 août 2010). La formule de cette rencontre se voulait flexible et adaptable aux besoins spécifiques de l'OBV. L'ordre du jour était partiellement défini en collaboration avec l'OBV. Lors de cette rencontre, le CENG a été sondé à propos du plan de communication du ROBVQ, de son intérêt concernant certains outils à développer ou en développement, de son expérience de l'Opération Bleu-Vert par l'entremise d'une analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités et, finalement, de l'état de situation du CENG en 2010 via un questionnaire détaillé.

RENDEZ-VOUS DES OBV

Le ROBVQ organise de 3 à 4 Rendez-vous des organismes de bassins versants par année. Ces RDV sont le moment idéal pour développer un réseau et des partenariats, discuter avec les autres organismes de bassins et se tenir informé des avancées de la gestion intégrée de l'eau au Québec. Ces rendez-vous regroupent quelque 100 participants provenant des 40 organismes de bassins versants.

Le CENG a participé au programme de formation du ROBVQ par le biais d'un Rendez-vous des organismes de bassins versants. Le huitième Rendez-vous s'est tenu à Lac-Beauport, dans la région de Québec, les 23 et 24 octobre 2010. Des présentations ont été réalisées sur les aspects sociaux de la gouvernance de l'eau (perceptions des acteurs, participation citoyenne, consultation publique, etc.). Des sujets concernant la réalisation du plan directeur de l'eau, son arrimage au schéma d'aménagement et de développement des MRC et l'utilisation des données géomatiques ont été discutés.

COMMUNICATION

IDENTIFICATION VISUELLE (logo)

La forme schématisée des gouttes d'eau a été utilisée; elles représentent à la fois les «cours d'eau» ainsi que la «délimitation du territoire nord gaspésien». La portion d'un «cercle» représente dans son ensemble le «G» de «Gaspésie» symbolisant ainsi «l'encadrement» de l'organisme. Deux teintes de bleu ont été utilisées pour accentuer «le nord de la Gaspésie» dans ce cas-ci, la teinte bleue plus pâle. La typographie utilisée a été positionnée de façon à représenter le «support, la force et la stabilité de l'organisme» appuyé par les mots «Conseil, eau, Nord, Gaspésie».

Avec ce logotype, une enseigne et une bannière ont été fabriquées ce qui permettra au CENG de s'identifier à l'extérieur de ses bureaux et lors d'événements.

PORTAIL (site Internet)

Quant au portail du CENG, à la suite d'un appel d'offres auprès de 3 compagnies, sa conception a été confiée à la compagnie Twisto, une entreprise spécialisée dans l'architecture d'affaires en technologie de l'information, établie à Québec depuis 2003. Ses conseillers aident leurs clients, principalement issus du secteur public, des PME et des OBNL, à développer et promouvoir leurs activités grâce à la création de sites et d'applications web, adaptées à leurs modèles d'affaires. Cette compagnie offre un service simplifié de mise à jour du contenu de site web et propose l'hébergement sécuritaire et personnalisé de notre site Internet sur ses propres serveurs. Elle se distingue surtout par la conception et sa connaissance des sites des organismes de bassins versants et par son service à la clientèle.

RECONNAISSANCE LÉGALE DU CONSEIL DE L'EAU DU NORD DE LA GASPÉSIE

Les Articles 14 et 15 de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* concernent la diffusion d'avis publics pour la reconnaissance légale des OBV en vertu de la Loi, puis l'approbation des plans directeurs de l'eau. La publication par le MDDEP, d'un avis public dans les médias régionaux sur le territoire couvert par le CENG a eu lieu à la fin mars 2010.

Avis public

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

CONSEIL DE L'EAU DU NORD DE LA GASPÉSIE
(RECONNAISSANCE)

LOI AFFIRMANT LE CARACTÈRE COLLECTIF DES RESSOURCES EN EAU ET VISANT À RENFORCER LEUR PROTECTION
(L.R.Q., c. C-6.2)

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 14, 7^e paragraphe de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (L.R.Q., c. C-6.2), que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs reconnaît le Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie, organisme ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre.

Pour plus d'information, consultez l'adresse suivante : www.robvq.qc.ca/obv/gaspesie_nord.

Le directeur des politiques de l'eau,
Marcel Gaucher

L'AVANT POSTE Date de parution: 30 MARS 2011
LA VOIX GASPESIENNE Date de parution: 4 AVRIL 2011
LE HAVRE Date de parution: 30 MARS 2011
LE PHARILLON Date de parution: 30 MARS 2011
LE RIVERAIN Date de parution: 30 MARS 2011

GESTION ET ADMINISTRATION

- Installation du CENG dans ses locaux;
 - Assemblée générale annuelle (16 juin 2010);
 - Réunions du conseil d'administration (11 mai et 7 décembre 2010);
 - Réunions du comité exécutif (8 avril et 5 novembre 2010);
 - Réunions du comité de sélection et d'embauche (29 juin et 10 novembre 2010);
 - Embauche de personnel :
 - Directrice générale (officiellement le 29 juin 2010),
 - Adjointe à la direction (à temps partiel) (7 septembre 2010),
 - Chargée de projet pour l'élaboration du portrait (15 novembre 2010);
 - Élaboration de politiques (frais de déplacement, information des administrateurs, etc.);
 - Organisation et réorganisation du service administratif;
 - Suivi des remplacements des représentants au conseil d'administration.
-